



Observatoire Vieillesse et Société (OVS) vue d'ensemble sur la condition des aînés

Directeur

André Davignon

et

Collaborateurs

Frédéric Lesemann

Jean-Louis Lévesque

Claude Major

Jean-Pierre Thouez

Mémoire présenté au Ministère de la Famille et des Aînés

Dans le cadre de la

Consultation publique sur les conditions de vie des aînés

Septembre 2007

Introduction

L'observatoire vieillissement et société (OVS) peut-être comparé à une lunette astronomique tournée vers la terre au lieu des astres, il observe la société et focalise sur les aînés. Organisme à but non lucratif, créé en 2003, il œuvre à partir du centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (CRIUGM).

Il vise à promouvoir le bien vieillir des aînés en aidant la réflexion et la prise de décision individuelle et collective sur les défis qu'engendre le vieillissement de la population et ses conséquences sur la société.

L'OVS joue, un rôle de vigie sociale dans différents domaines où l'âgisme peut se manifester de façon insidieuse ou évidente. Des personnes spécialisées (vigies) (voir annexe 1) évaluent dans chacun d'eux les tendances pouvant aboutir à des problèmes, synthétisent et transmettent l'information tentant éventuellement de modifier la marche des évènements si nécessaire grâce à ses partenariats privés ou publics. L'OVS est un organisme presque entièrement composé de bénévoles retraités ou préretraités ayant chacun une expertise dans un domaine particulier.

Ce mémoire est le fruit de l'observation de ces vigies, de la synthèse qu'ils en ont fait et des recommandations qui en découlent.

Dans ce mémoire seront abordés les domaines suivants

Agisme

Apprentissage

Assurance

Milieu de vie

Recherche

Travail

Transport

Suivront une brève synthèse et une série de recommandations précises.

Âgisme

L'âgisme social définit comme des attitudes négatives vis à vis des aînés surtout lorsque ceux-ci sont en perte d'autonomie, en état de dépendance suite à des maladies, des accidents etc.... De plus des comportements hostiles vis à vis des aînés comme voir ceux-ci en tant que personnes inutiles en raison de leur âge ont aussi des conséquences négatives pour la santé et le bien-être psychologique, accentuant les stéréotypes, les mythes qui dévalorisent les aînés.

Le Conseil des aînés suggère des pistes que nous adoptons à savoir sensibiliser la population en l'informant par des campagnes ciblées et des mesures plus axées auprès des professionnels en intégrant des cours sur la réalité des aînés, le processus du vieillissement, en rapprochant les générations par exemple en favorisant la participation d'aînés volontaires dans les garderies, les premières années à l'école. Faire en sorte qu'une semaine par année soit celle des aînés, semaine qui reconnaîtrait leur participation à la société et la reconnaissance de leurs droits.

Dans notre société capitaliste, les personnes âgées sont considérées de plus en plus comme des empêcheurs de tourner en rond et sont de plus en plus victimes de stéréotypes sociaux : Utilisation exagérée des soins de santé, ruine des systèmes de pension, incapacité à s'adapter aux nouvelles techniques de travail, conduite automobile dangereuse... Ces stéréotypes sont entretenus par les médias, donnant l'impression aux contribuables que les seniors sont responsables d'une grande partie d'un fardeau fiscal qu'ils trouvent de plus en plus lourd. On oublie que les personnes âgées ne sont pas une nouvelle minorité visible.

Apprentissage

Le plus gros défi des seniors : devenir partie prenante de la culture nouvelle

C'est su : un des premiers facteurs d'une saine avancée en âge, c'est le maintien et le développement des fonctions cognitives. Cette donnée se heurte à un premier paradoxe : les seniors ont développé les compétences d'auditeurs mais hésitent à maintenir et développer les habiletés intellectuelles de l'apprentissage. Ils savent reconnaître la qualité des connaissances

proposées mais se voient peu ou ne se voient pas comme les créateurs de ces connaissances. Et pourtant ils et elles vivront longtemps et en bon état de capacités intellectuelles. Pendant ce temps, la totalité de la culture¹ se transformera plus globalement, plus rapidement, et de façon plus imprévisible qu'il n'est jamais arrivé auparavant. Les seniors sont-ils voués à n'être que consommateurs des connaissances engendrées par ceux qui les précèdent? Comment assister à la naissance ou à la généralisation d'une emprise de chaque senior sur la merveille de l'apprentissage, de son apprentissage? La Vigie sur l'apprentissage se donne comme responsabilité de développer cet état de question et de ne pas s'y tenir mais d'avancer dans la proposition de démarches, d'itinéraires, de postes de support au soutien et développement d'un vaste mouvement d'apprentissage chez les personnes âgées.

La sagesse des seniors n'est plus à chercher seulement dans le souvenir du passé qui est d'une part indispensable mais dans la capacité de rendre conviviale la culture d'un tout autre avenir. Les seniors doivent devenir, selon l'expression de Joël de Rosnay des enclaves du futur dans le présent. À cette fin, il nous faut faire éclater la culture de la dépendance à l'enseignement pour ouvrir la route de l'emprise sur ses propres voies et moyens d'apprendre, seuls et ensemble et l'expertise à l'intervention également conviviale dans le bruit médiatique incessant. La Vigie verra, pour peu qu'un minimum d'aide financière lui soit accordée, à sélectionner l'information déjà produite, à créer des documents de réflexion, des stratégies de mise en œuvre, à faire du site Web « Vigie de l'apprentissage » la meilleure source de référence disponible tant aux praticiens qu'aux chercheurs pour permettre ou faciliter le déverrouillage des forces créatrices présentes dans la personne avançant en âge. Pour ce faire, il faut, curieusement, apprendre aux séniors et personnes âgées à apprendre. Car, si les personnes âgées ou le devenant ont appris énormément à travers, notamment, la formation académique reçue, elles n'ont que peu ou pas appris à apprendre. La Vigie a pour mission de supporter les séniors et les personnes âgées à découvrir et à utiliser leurs styles et niveaux d'apprentissage pour favoriser leur « empowerment » dans différentes situations de leur vie quotidienne : dans leur rôle de consommateur, dans leurs relations avec leur environnement au plan social, dans leurs relations avec les milieux académiques et professionnels ou de travail et dans la difficile démarche de demeurer ou même redevenir des forces vives et

¹ Par culture on n'entend pas ici le seul amour et la pratique des beaux arts mais l'univers mental qu'un individu dans une société donnée acquière, se donne et développe dans cette société, seul et ensemble. La culture est autant l'art du vivre en société, que l'art du vêtement, l'architecture relative aux quatre saisons, le rapport aux médias, l'art de manger, de se divertir, l'art de vivre ou non en famille, le rapport à la partisanerie politique et le rapport au politique et autres encore.

pertinentes dans la nouvelle société qui se crée sous les yeux de tous les citoyens et citoyennes.

C'est un projet d'envergure mais d'autant plus redoutable que l'accueil fait aux projets concernant la culture citoyenne sont rarement considérés dignes de subventions d'importance au même titre que l'accueil fait aux projets des sciences dites « dures ». Mais pourra-t-on ignorer longtemps ce bassin de ressources citoyennes que sont des seniors nombreux, expérimentés, en santé physique et mentale majoritairement remarquable, et disposant d'un réservoir de compétences et d'énergie qui ne demande qu'à être sollicité.

Il est à prévoir que le pays qui deviendra le pays d'avant garde sera celui qui aura le mieux su canaliser les compétences multiformes des seniors vers l'élaboration de la nouvelle culture sur laquelle s'élèveront les fondements des nouvelles sociétés. Il faut oser autre chose... autrement.

C'est dans ces perspectives que la Vigie sur l'apprentissage entreprend de développer ses programmes d'observation, de réflexion critique et de pensée créatrice. À cette fin elle devra être soutenue dans ses programmes de concentration d'information, de mobilisation d'étudiants en formation et d'étudiants gradués, d'échange et de consultation des plus grands esprits et spécialistes des questions de citoyenneté et de communication à angle très ouvert avec le grand public. C'est dans un champ nouveau qu'il faut commencer à labourer. C'est un autre paradoxe de la situation que ce soient les plus âgées qui se voient les mieux placés pour entreprendre un développement culturel qui n'a jamais encore pris place dans l'histoire de l'humanité : le développement de la culture citoyenne dans la longue durée de vie.

Assurance, soins majeurs

Suite aux informations gouvernementales transmises sur les bienfaits de l'assurance maladie, beaucoup de québécois se croient protégés contre à peu près tous les problèmes de santé qu'ils peuvent rencontrer. Ils acceptent avec philosophie les petits inconvénients du système de santé. Ils découvriront plus tard lorsqu'ils devront être hospitalisés pour une maladie chronique, Alzheimer, accident cérébraux vasculaires... qu'ils sont confrontés à des

frais mensuels considérables en milieu privé et même en milieu public et que cette protection était en partie illusoire.

Il existe des plans d'assurance majeure contre ce type de catastrophe, mais le coût en est très élevé et hors de portée d'une majorité des citoyens

Milieu de vie

La majorité des aînés résident dans leur milieu naturel et souhaitent y rester le plus longtemps possible. Pour ceux qui présentent une perte d'autonomie l'aide, le soutien à domicile est indispensables. Il s'agit de services de soins et d'aide très divers qui sont souvent fonction des ressources des CSSS. Or ceux-ci (comme les CLSC aujourd'hui disparus) n'ont jamais eu les moyens financiers et les ressources pour répondre à la demande. Ces derniers n'ont jamais suivi les énoncés politiques. Par exemple, une partie des fonds des CSSS destinés aux services d'aide à domicile est passée aux patients à leur sortie de l'hôpital. Il s'est donc développé parallèlement aux services classiques des services fournis par des organismes bénévoles, des organismes communautaires, des entreprises d'économie sociale qui sont plus ou moins dispendieux.

Certes il existe des services gériatriques et gérontologiques offerts par l'hôpital de jour, le centre de séjour ou l'hébergement temporaire qui viennent répondre aux besoins particuliers des aînés mais leur nombre est insuffisant, et la coordination entre eux laisse encore à désirer. La question de l'encadrement et du suivi n'a jamais été résolue d'une manière efficace et peu coûteuse pour l'aîné en perte d'autonomie.

Des exemples européens montrent que l'on pourrait améliorer les réponses au regard de l'importance des besoins en soutien à domicile pour les aînés en perte d'autonomie.

Recherche

Plusieurs millions sont investis annuellement en recherche sur les personnes âgées. Rappelons qu'un atelier des aînées sur la recherche a été tenu à Montréal au printemps 2006 sous l'égide des IRSC. Cet atelier regroupait 50 séniors dans plusieurs domaines,

enseignement, recherche, représentants d'organismes, éducation. Des ateliers semblables avaient aussi été organisés dans quatre autres régions canadienne.

Le Québec s'est démarqué du reste du Canada par un consensus particulier et il est la seule région à avoir priorisé la recherche sur l'âgisme donc une recherche à caractère social par opposition à une recherche beaucoup plus conventionnelle dite fondamentale et caractérisée par l'approche dite scientifique parce que quantitative. (voir annexe 2)

Transport

Les projections réalisées par Y. Bussière et J. P. Thouez à l'INRS-USC démontrent que les aînées effectueront plus longtemps les déplacements en automobile comme conducteurs. On peut s'attendre à un volume accru de ce type de déplacement dans l'avenir avec des conséquences sur le trafic, le changement climatique etc.. Toutefois, si pour la majorité des aînés les besoins en déplacement sont similaires à ceux de la population générale, la diminution de l'autonomie au grand âge demande des solutions appropriées. En milieu urbain, des réalisations techniques ont été faites pour des transports en autobus mais il reste à sensibiliser les conducteurs d'autobus à mieux tenir compte de la présence d'aînés à bord des véhicules. Les taxi bus sont aussi une solution.

Nos données démontrent également l'importance du mode automobile pour l'aîné-passager. La question de l'accompagnement est centrale pour les aînés en perte d'autonomie que se soit pour aller au culte, à un rendez-vous médical, effectuer des courses... Le segment de la population âgée qui ne possède pas d'automobile, en général des femmes à revenu faible mais aussi des communautés ethniques, présente un déficit aux pouvoirs publics. Il en est de même du transport adapté où seules les personnes handicapées sont admises (la moitié de la clientèle de ce type de transport a 65 ans et plus). Ce mode de transport manque de moyen pour répondre aux besoins des aînés, d'autre part, leur grille horaire trop stricte, la destination réduite aux rendez-vous médicaux... Enfin, la presque totalité des stations de métro sont inaccessibles aux aînés en perte d'autonomie. Le bris des remontées mécaniques n'est pas affiché pour les prévenir des obstacles à surmonter pour entrer et sortir.

La non accessibilité au transport en commun en milieu rural présente aussi des défis malgré le programme d'aide gouvernementale au transport collectif destiné aux MRC car les moyens financiers sont insuffisants.

Travail

Travailleurs âgés et organisation du travail

Il existe un rapport très étroit entre le processus de vieillissement au travail et les modes d'organisation du travail dans les entreprises. **L'organisation du travail apparaît comme un véritable révélateur du vieillissement au travail** au même titre que la qualité du vieillissement au travail dit quelque chose de la qualité de l'organisation du travail. Jusqu'où ne serait-ce pas précisément cette organisation du travail qui ferait apparaître «âgé» l'employé en question, alors qu'avec quelques aménagements, par ailleurs bénéfiques à l'ensemble des travailleurs, cette question de l'âge ne se poserait même pas ?

La notion même de vieillissement en emploi est hautement relative au type de production, au type de compétences exigées, à l'organisation du travail, plus ou moins pénible, laissant plus ou moins de place aux stratégies individuelles et collectives par lesquelles les travailleurs tentent de concilier maintien de la productivité, qualité du travail et maintien de la santé. **On vieillit différemment selon l'emploi occupé.**

Les aménagements du temps de travail

Parmi les mesures d'aménagement des conditions de travail, il en est une qui est demandée de manière presque unanime par les travailleurs et les employés : celle de **la réduction du temps de travail au cours des années de fin de carrière** : il s'agit principalement d'envisager un développement du travail à temps partiel, ou une prise de retraite progressive ou un retrait progressif d'activité. Le principal but visé par les travailleurs est de pouvoir regagner une certaine maîtrise de l'utilisation de leur temps, de choisir leur horaire, d'introduire de la souplesse dans leur horaire, de pouvoir réduire progressivement leur rythme et leur temps de travail avant de quitter définitivement leur emploi.

Or, si les mesures de réduction du temps de travail sont en partie appliquées dans les très grandes entreprises, elles ne sont pratiquement pas disponibles dans les PME où l'on retrouve pourtant 70% des emplois. Aucun aménagement du temps de travail ne tient compte du vieillissement dans les PME, si ce n'est de très rares cas de retraites progressives : travail sur quatre jours avec une cinquième journée compensée par le Régime des rentes du Québec. Les rares employeurs qui la pratiquent ne veulent pas qu'elle devienne systématique parce qu'ils la considèrent complexe à gérer, d'autant plus dans un contexte où le temps supplémentaire est fréquemment utilisé dans les PME comme moyen privilégié pour gérer les fluctuations de la production, ce dont se plaignent beaucoup de travailleurs. Les travailleurs se déclarent fatigués et las de tant travailler. La réduction du temps de travail leur apparaît comme une bonne méthode de rétention et une façon de créer des postes pour les jeunes. Peut-être la rareté croissante de main d'œuvre obligera-t-elle, dans un proche avenir, les employeurs à prendre davantage en considération les mesures d'aménagement du temps de travail ?

Se pose également la question de l'articulation entre les mesures de réduction du temps de travail et l'accès aux programmes de compensation financière qui vont combler tout ou partie du manque à gagner, que l'on pense à l'assurance-chômage, à l'aide sociale (sécurité du revenu) ou aux régimes de retraite ou de préretraite. Cette question devrait être de manière urgente à l'agenda politique des gouvernements

Les avantages d'une main d'œuvre âgée

La majorité des employeurs de PME n'identifient généralement aucune différence entre les travailleurs vieillissants et les autres. S'ils apprécient les travailleurs vieillissants, c'est en vertu de leur expérience. Celle de certains travailleurs est très valorisée, ce qui donne à l'âge une valeur que la jeunesse n'a pas, du moins à cet égard. On apprécie leur loyauté, leur amour du travail, leur fiabilité, leur discipline. On loue leur attachement et leur engagement tant envers le travail qu'envers l'employeur. Mais on souligne par ailleurs que les travailleurs âgés éprouvent parfois des difficultés d'adaptation et qu'ils manquent de polyvalence, même si, souvent, on ajoute qu'ils savent plus de choses que leurs cadets. En termes de productivité, les avis sont clairs : **il n'y a pas de lien entre l'âge et la productivité**. On affirme que le principal déterminant de la productivité c'est *«le cœur à l'ouvrage»*.

Recommandations

La plupart des citoyens sont conscients des problèmes qui existent et leur solution repose sur une action positive des décideurs : législation et réglementation à tous les niveaux.

Âgisme : Rendre les médias conscients par la législation que les informations biaisées qu'ils fournissent peuvent aller contre les droits de la personne au même titre que s'ils concernaient une ethnie ou une race, les exposants ainsi à certaines poursuites judiciaires.

Apprentissage : Favoriser l'établissement d'un vaste mouvement d'apprentissage chez les aînés.

Assurance : Faciliter l'accès aux assurances maladies graves ou soins de longue durée. Crédit d'impôt couvrant une partie des coûts des prêts par exemple.

Milieu de vie : Maintenir à tout prix les aînés dans leur milieu naturel. Aide financière pour l'adaptation de ce milieu. Mieux définir le statut fiscal des aidants. Favoriser les liens et contacts intergénérationnels. Exemple : garderie premières années scolaires.

Recherche : Privilégier la recherche à caractère social.

Transport : Au niveau municipal mieux coordonner le transport pour les aînés à mobilité réduite : afficher le bris des escaliers mécaniques et suggérer des trajets alternatifs, rampe d'accès inadéquate, sensibiliser les conducteurs d'autobus à la présence d'aînés à bord...

Travail : Encouragements fiscaux aux corporations pour favoriser le développement du travail à temps partiel en fin de carrière.

Ont contribué à ce travail Jean-Louis Levesque, Claude Major, André Davignon, Jean-Pierre Thouez, Frédéric Lesemann.